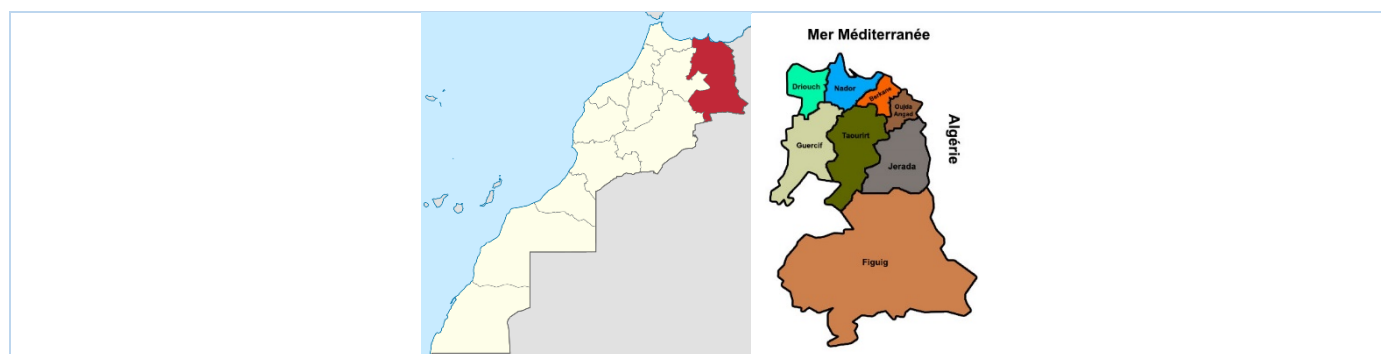


Région de l'Oriental (Maroc)



DONNEES GEOGRAPHIQUES

Superficie	90 127 km ² (4 ^e du pays, 13 % du territoire national)
Position	Nord-Est du pays, sur la côte méditerranéenne et à la frontière avec l'Algérie
Régions et pays voisins	Algérie ainsi que l'enclave de Mellila (Espagne) ; des frontières internes avec Taza-Al Hoceima-Taounate, Fès-Boulemane, et Meknès-Tafilalet.
Chef-lieu	Oujda (493 000 habitants), 8 ^e plus grande ville du Maroc
Villes principales	Nador (162 000 habitants), Berkane (109 000), Taourirt (103 000)

DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Population	2 314 000 habitants (8 ^e place parmi les régions marocaines, 7% de la population nationale)
Densité de la population	26 habitants / km ²
Population active	44%

ORGANISATION TERRITORIALE

Création de la région	1997 (élargie en 2015)
Données institutionnelles	Assemblée délibérante : conseil de la région Exécutif : président et vice-présidents
Division administrative	1 préfecture (Oujda-Angad) et 7 provinces (Berkane, Driouch, Figuig, Guercif, Jerada, Nador, Taourirt)

AUTRES INFORMATIONS

Climat	Du méditerranéen sur la côte au présaharien au Sud.
Zones protégées	4 sites Ramsar : barrage Mohammed-V, cap des Trois-Fourches, embouchure de la Moulouya, lagune de Nador. 1 zone importante pour la conservation des oiseaux.
Ressources naturelles	Productions agricoles de qualité (fruits, viandes etc.), plantes aromatiques et médicinales.
Infrastructure de transport	Aéroports internationaux à Oujda et Nador. Port à vocation industrielle à Beni Nsar, projet de port Nador West Med. Desserte par les réseaux autoroutiers et ferroviaires nationaux.
Enseignement supérieur	Université Mohammed-I ^{er}
Associations françaises	
Culture/tourisme	Patrimoine matériel comme immatériel riche et divers, diversité des paysages offrant un « Maroc en miniature ». Importante station balnéaire à Saïdia. Offres de tourisme de nature, de randonnée et de montagne.

Région de l'Oriental Maroc



L'Oriental, au Nord-Est du Maroc, est un territoire d'une **grande richesse et d'une grande diversité naturelle, humaine et culturelle**, carrefour de civilisations depuis des millénaires.

Il se positionne aujourd'hui comme « **porte** » du Maroc pour la Méditerranée orientale et du grand Maghreb, et connaît une **bonne dynamique de développement** depuis les années 2000, qui lui permettent aujourd'hui d'aborder la valorisation de ses **facteurs compétitifs** et l'amélioration de son **attractivité** et du **bien-être** de sa population. Des problèmes structurels subsistent toutefois, en particulier concernant le **chômage des jeunes**, la **grande pauvreté** d'une partie de la population, et la **protection de l'environnement**.

Territoire et population

La région forme l'extrémité Nord-Est du Maroc, frontalière de l'**Algérie** sur 550 km à l'est et au sud. Elle donne sur la **Méditerranée** au nord, avec 200 km de façade maritime ; elle est d'ailleurs frontalière de l'Espagne avec son enclave de Melilla, sur la côte, revendiquée par le Maroc.

Sa configuration actuelle est issue du redécoupage régional de 2015, lors duquel elle a été agrandie d'une province. En dehors de cette extension, c'est la seule région à exister depuis 1971.

Elle s'étend sur **90 000 km²** (12,7 % du territoire national, troisième région en superficie).



Son environnement est d'une diversité exceptionnelle, rassemblant **tous les paysages du Maroc en 450 km** du Nord au Sud. Il peut être divisé en trois ensembles :

- Le Nord fait partie du Rif oriental, alternant plaines, chaînons et massifs parfois élevés.
- Le seuil oriental, au centre du territoire, est un vaste territoire semi-aride, où sont situées certaines des principales agglomérations.
- Le Sud est rattaché aux Hauts-Plateaux et au Présaharien, avec des steppes d'altitude moyenne (point culminant à 2 670 m), et présente des paysages répétitifs mais d'une grande beauté, sorte de « Far East » marocain. Y est notamment située l'oasis de Figuig.

La population comprend environ **2 millions** d'habitants (6,4 % du total national) et croît plus faiblement que dans le reste du pays, avec même un dépeuplement des zones rurales. Elle

est très inégalement répartie, avec les **trois quarts au Nord**, spécialement sur le littoral, et **urbaine aux deux tiers**. Elle est très jeune, avec 57 % de moins de 25 ans.

Oujda, la capitale, est le principal centre urbain, avec 495 000 habitants dans la préfecture, soit le quart de la population régionale.

Le **chômage** est relativement élevé avec 18 % de la population active, près du double de la moyenne nationale (10 %), et un taux d'actifs plafonnant à 36 %, soit 670 000 personnes. L'**exode rural**, en particulier celui des jeunes, pose des problèmes considérables en raison du manque de débouchés et d'activités en ville, ce qui contribue à la constitution en **périphérie urbaine** de quartiers frappés par la pauvreté, la marginalité et la violence.

Histoire

Le territoire est historiquement un **carrefour de grands mouvements migratoires, commerciaux et culturels** entre l'axe principal du Maghreb, courant sur toute la façade méditerranéenne du continent, le détroit de Gibraltar et l'accès à l'Europe, et les routes du Nord du Sahara (Figuig, Gouara, Touat). Ces brassages en font un véritable creuset ethnique et lui ont donné une identité riche et authentique.

La première médina d'Oujda a été fondée en **994** par Ziri Ibn Attia, chef de la tribu berbère des Zénètes, qui dirigea depuis cette localisation stratégique une partie du Maghreb. Sa situation l'exposera à plusieurs invasions et conquêtes, en particulier à sa destruction complète en 1271. Elle ne fut rattachée définitivement au Maroc qu'à la fin du XVIII^e siècle.

De nombreuses villes et localités possèdent des **monuments historiques** caractéristiques de la région, notamment par l'architecture des ksours, des kasbahs, des mosquées, des palais et de plusieurs synagogues. La médina d'Oujda, entourée de murailles, reste un exemple remarquable d'art et d'architecture arabo-musulmans et arabo-andalous distinct de la ville nouvelle.

Proche de l'Algérie, la ville fut affectée par l'influence française à partir de la période coloniale. Lors de l'établissement du **protectorat**, les autorités françaises firent d'Oujda le point de départ d'une ligne qui devait relier la Méditerranée à l'Afrique-Occidentale française jusqu'au Niger, projet par la suite abandonné. Le « **clan d'Oujda** », composé d'émigrés algériens et de groupes politico-militaires réfugiés de ce côté de la frontière, constitua une branche majeure du FLN pendant la guerre d'Algérie ; Abdelaziz Bouteflika est d'ailleurs natif de la ville.

Organisation territoriale

La nouvelle Constitution, promulguée en 2011, et la réforme dite de « **régionalisation avancée** », entrée en vigueur en 2015, ont considérablement renforcé le rôle des collectivités locales dans les affaires publiques, selon le principe de « libre administration dans le cadre de la Loi ». Elles ont tout particulièrement transformé l'échelon régional, administré jusqu'alors par des assemblées consultatives composées d'élus du territoire siégeant *ex officio*, selon un modèle globalement comparable aux « établissements publics régionaux » français de 1972.

La région est consacrée « **espace de développement économique et social** » du pays, chargée, dans l'esprit du **principe de subsidiarité**, de contribuer au développement économique, politique, social, culturel et environnemental par le moyen de **schémas et stratégies** élaborés en concertation avec le secteur privé et la société civile, notamment son

plan de développement régional (PDR), son plan agricole régional (PAR), et les déclinaisons régionales du plan *Maroc vert* (PMV), et de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH). La région s'est vue reconnaître un rôle de **chef de file** vis-à-vis des autres collectivités territoriales.

Elle est désormais administrée par un **conseil de la région** doté de **pouvoirs délibératifs** et d'une **autonomie budgétaire** renforcée, et élu au suffrage universel direct. Le **président du conseil de la région** reçoit le pouvoir d'exécution des délibérations et d'ordonnancement des dépenses et des recettes à la place des walis et gouverneurs (représentants de l'État), et le contrôle dit par appréciation préalable des autorités centrales doit être progressivement levé au profit d'un **contrôle a posteriori**.

Comme en France, l'organisation territoriale est en trois niveaux, avec dans la région :

- au niveau intermédiaire, une **préfecture** (plus urbaine), celle de sa capitale Oujda-Angad, et sept **provinces** (incluant des territoires plus ruraux), exerçant des responsabilités à géométrie variable, par exemple la lutte contre l'exclusion en zone urbaine, le développement social en zones rurales, ainsi que la préparation de l'évolution communale (mutualisation et intercommunalités) ;
- au niveau inférieur, vingt-deux **communes urbaines** et quatre-vingt-onze **communes rurales**, jouant un rôle de proximité.

La Constitution (art. 136) fait de la « **coopération** » (intérieure au territoire et à l'extérieur) un principe fondateur des collectivités locales. Selon le recensement du Ministère de l'Intérieur, les jumelages et partenariats sont conclus principalement avec l'Europe, mais de plus en plus avec le reste de l'Afrique.

Les régions sont censées voir leurs **ressources multipliées par huit** d'ici 2021 ; cette augmentation part toutefois de peu. Elles sont appelées à mener des coopérations plus équilibrées (« **gagnant-gagnant** » etc.).

L'**État**, représenté au premier chef par la **wilaya** (équivalent de la préfecture de région), continue toutefois d'assumer des responsabilités significatives tant concernant l'évolution des autorités décentralisées que le soutien au développement local. L'Agence de développement de l'Oriental (ADO), dite **Agence de l'Oriental**, est l'une des trois organisations créées par l'État pour mettre en œuvre une stratégie de développement d'une partie du territoire, avec l'Agence du Nord et l'Agence du Sud ; placée sous la tutelle du Premier ministre, elle joue le rôle de coordonnateur interministériel et d'animateur inter-institutionnel.

Ressources

La région a un **patrimoine naturel géologique, floristique, faunistique et archéologique extrêmement riche et divers**, qu'il importe de préserver et mettre en valeur en vue de contribuer au développement durable du territoire : protection de l'environnement, production forestière, sylvo-pastorale, fourragère, cynégétique et piscicole, lutte contre la désertification et les dérèglements climatiques etc. Des fouilles archéologiques ont également mis au jour des **sites préhistoriques** témoignant de son peuplement depuis plusieurs millénaires.

Les conditions climatiques très hétérogènes ont permis une **biodiversité** remarquable de la faune, de la flore et des roches et minéraux, avec plusieurs **sites d'intérêt biologique et écologique** (Sibe) et sites Ramsar. Le domaine forestier, de 2,5 millions d'hectares, consiste

principalement en une **végétation basse** de régions arides et semi-arides (alfa), ainsi qu'en des forêts plus fournies et diverses **plantes aromatiques et médicinales**.

Climat

Le climat est de type **méditerranéen**, caractérisé par des ambiances semi-arides au Nord, subhumides en moyennes montagnes, arides dans un couloir traversant la région d'est en ouest au niveau d'Oujda et sur les Hauts-Plateaux, et **présaharien à saharien** dans les zones méridionales.

Infrastructures de transport

L'Oriental est desservi par une **autoroute** (A2), liée à Fès et Rabat, et par le **réseau ferroviaire national** à Oujda et Nador. Il existe **deux aéroports internationaux**, ceux d'Oujda – Angad et de Nador – Al Aroui. Le principal port, à Beni Nsar, est à vocation industrielle de la région.

Éducation, enseignement supérieur et formation

L'enseignement, quasi-exclusivement public, a une couverture contrastée, avec une scolarisation quasi générale dans le primaire, mais chutant gravement dès le début du secondaire. Les effectifs des formations techniques et de la préparation aux grandes écoles sont également extrêmement modestes.

Oujda a une université, l'**université Mohamed-I^{er}**, qui accueille plus de **50 000 étudiants** au sein de dix établissements (six facultés et quatre écoles).

Industrie

L'industrie est peu développée, avec environ 300 unités industrielles totalisant 6 000 emplois. Elle offre toutefois un **potentiel réel de développement** en raison des richesses et de la localisation du territoire ; des **zones franches et d'accueil industriel** sont développées dans le cadre des stratégies régionales, dans l'esprit notamment d'une complémentarité avec la zone Tanger Med, et des **parcs industriels** ont été créés à Selouane et à Sidi Chafi afin d'accueillir des entreprises manufacturières internationales, des petites et moyennes industries locales, des services de logistique et de support à l'industrie.

Une **technopole** a également été créée à proximité de l'aéroport d'Oujda afin de développer un pôle de compétences et d'innovation intégrant des incubateurs et des pépinières d'entreprises, des laboratoires, des antennes universitaires et des centres de formation.

L'**économie sociale et solidaire** est identifiée par les stratégies nationales et régionales comme un facteur de développement économique durable et inclusif, de lutte contre la pauvreté et d'émancipation des femmes. Dans l'Oriental, ce secteur est porté par 600 coopératives, regroupant 40 000 adhérents, plus de 50 000 associations, représentant 90 370 bénévoles et emplois rémunérés, et des mutuelles.

L'**artisanat d'art** offre des produits d'une qualité reconnue, mais est fragilisé par le problème de la transmission des compétences et de formation des artisans : broderie, sellerie, vannerie, mosaïque, bois peint, instruments de musique etc. Un **artisanat** plus utilitaire reste dynamique malgré la concurrence des produits industriels importés (meubler, outils, ustensiles domestiques ou agricoles, vêtements, tissage etc.).

Industrie agro-alimentaire

Les filières agro-alimentaires sont une activité économique primordiale, et reposent en particulier sur la richesse des produits du terroir à forte valeur ajoutée, reconnues et valorisées par les premières **indications géographiques protégées** (IGP) attribuées dans le pays.

L'**élevage** compte parmi les activités agricoles les plus importantes et constitue une des principales sources de revenu pour la population, avec **14 % du cheptel national**, dont d'importants cheptels ovins, principalement dans les Hauts-Plateaux, et bovins, plus concentrés dans les périmètres irrigués. Le secteur produit annuellement 32 000 tonnes de viandes rouges, avec des excédents permettant une commercialisation dans le reste du pays.

Le secteur compte environ **250 unités agro-industrielles**, couvrant toute la chaîne de traitement, production, conditionnement et valorisation. Il est structuré en près de **450 coopératives** et plus de **300 associations agricoles**.

Les **principaux enjeux** identifiés dans le secteur agricole sont :

- l'augmentation des niveaux de production, en particulier pour celles à haute valeur ajoutée ;
- la modernisation des techniques de production, afin d'améliorer les rendements qui peuvent être faibles, et des infrastructures de valorisation et de transport ;
- l'amélioration de la qualité et des conditions de commercialisation de la production, en particulier pour les paysans des zones montagnardes ou oasiennes qui ont peu accès à l'économie marchande ;
- l'amélioration de la valorisation de l'eau d'irrigation ;
- la création d'emplois et l'amélioration des revenus de la population rurale ;
- la gestion durable des ressources naturelles, en développant en particulier la culture biologique.

Activité économique internationale

L'Orient est positionné par sa situation géographique comme interface privilégiée du Maroc avec l'**Europe**, à 200 km par la mer, et le **grand Maghreb**, et la met dans le voisinage des grands pôles de croissance de la Méditerranée occidentale (**Malaga, Valence, Barcelone, Marseille, Gênes**), que les accords d'association avec l'Union européenne visent à intégrer dans un **vaste ensemble économique**. Il a vocation à devenir progressivement une des grandes « **portes** » du Maroc sur les voies terrestres et maritimes ; des projets d'envergure, tels que le port en eau profonde Nador West Med ou l'aménagement de la lagune de Marchica, sont en cours de réalisation.

Un **centre régional d'investissement** (CRI) est en charge de la promotion économique et industrielle du territoire, du développement de zones franches d'exportation à destination des marchés européens, de l'implantation de zones d'activités tertiaires ou industrielles, et de la poursuite de la mise à niveau des infrastructures et équipements.

Culture et tourisme

Territoire au peuplement ancien et au carrefour de flux de populations, l'Oriental connaît une **remarquable diversité de cultures et de modes de vie** : culture oasienne, culture nomade, culture des plaines, culture des massifs, culture mauresque, culture méditerranéenne. Cette situation a façonné un **patrimoine matériel et immatériel particulièrement riche**, par exemple dans le domaine culinaire.

Le secteur touristique connaît un déséquilibre considérable entre la **station balnéaire de Saïdia**, sur la côte, et le reste du territoire considéré comme « arrière-pays ». La station, développée prioritairement au tournant des années 2010 sur 700 ha, passe de vingt mille à plusieurs centaines de milliers de résidents en été. Elle a été conçue comme « locomotive » du reste du territoire afin de porter diverses filières de tourisme de montagne, rural ou culturel dans d'autres sites du territoire.